

3 MISSIONS LOCALES DANS L'EURE-ET-LOIR

63 points d'accueil, 78 salariés,
7 138 jeunes accompagnés



📍 Dreux

Mission locale de Dreux

7 rue Henri Dunant,
28100 Dreux
02 37 38 57 67
contact@mldrouais.fr

1 antenne
37 permanences et relais

📍 Milos

Mission locale ouest et sud

Eure-et-Loir / MILOS 28

30 rue de Varize,
28200 Châteaudun
02 37 94 05 05
newcontact@milos28.org

1 antenne
10 permanences et relais

📍 Chartres

Mission locale de Chartres

32-34, Boulevard Chasles
28000 Chartres
02 37 36 49 50
contact@mla-chartres.fr

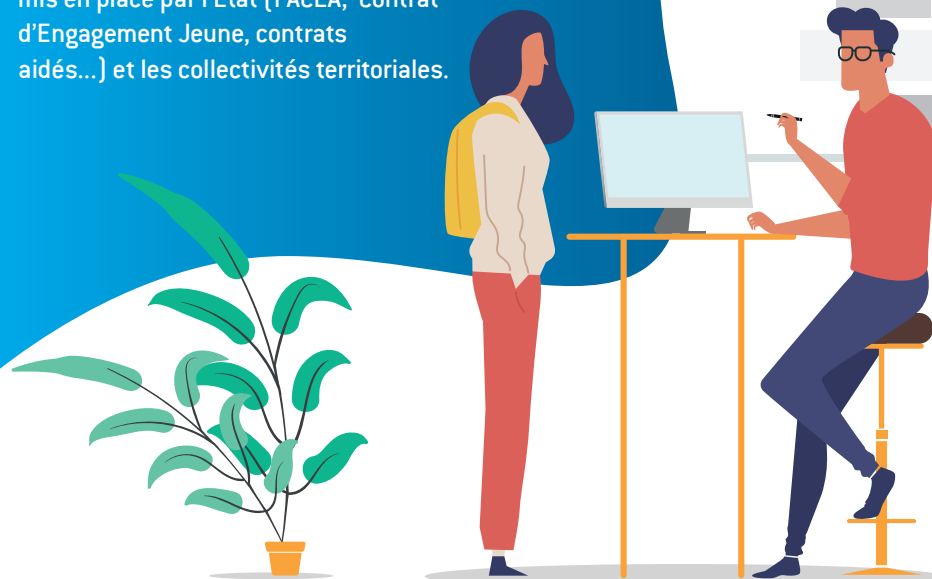
14 permanences et relais

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DREETS INFOGRAPHIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR EN 2022

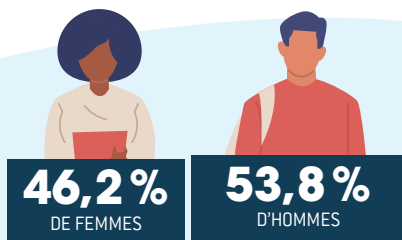
Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Contrat d'Engagement Jeune, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département de l'Eure-et-Loir

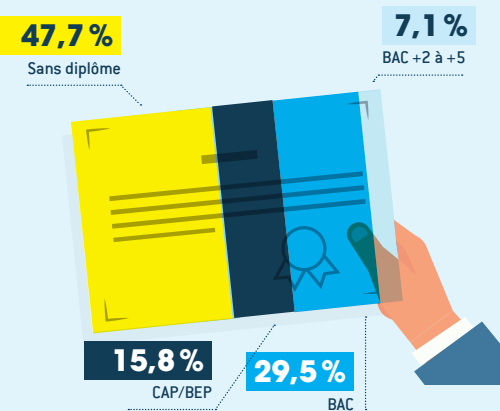
7 138 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DE L'EURE-ET-LOIR EN 2022



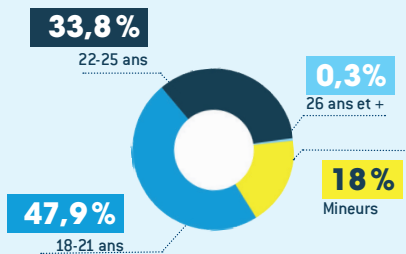
Moins d'1 jeune sur 2, accompagné par le réseau, est sans diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

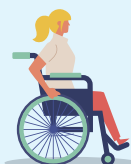


Près d'1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR TRANCHE D'ÂGE



2 188
jeunes **nouvellement**
accueillis en 2022



232
jeunes accompagnés par
les missions locales sont
reconnus **travailleurs handicapés**



919 jeunes ont bénéficié du Contrat d'Engagement Jeune en 2022

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes depuis le 01/03/2022. Il s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées.

Ce contrat permet de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours, un programme intensif d'au minimum 15 à 20 heures par semaine qui peut se traduire notamment par des stages, des formations ou un service civique et une allocation en fonction des ressources. Le but est d'accéder à un emploi durable.

26,3 %
des jeunes accompagnés sont entrés en dispositif **CEJ ou PACEA**

Bilan de l'accompagnement des jeunes

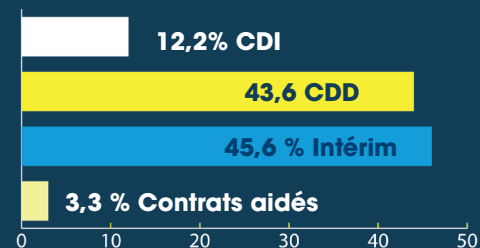
724 ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

2 715 ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance) dont 196 contrats aidés

792 ont accédé à une formation et 276 sont retournés en scolarité

266 ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, 9 132 contrats ont été signés



Un tiers des jeunes réside en zone d'habitat prioritaire

19,1%
des jeunes accompagnés en 2022 résident en ZRR*



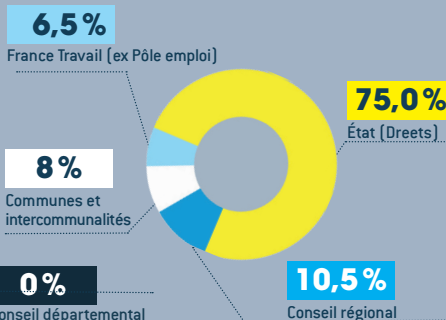
14,7%
des jeunes accompagnés en 2022 résident en QPV*

*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Le financement des missions locales dans le département de l'Eure-et-Loir

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



Total du financement : 4 389 085 €